

**PROFIL DES ÉTATS –
CONVENTION RECOUVREMENT DES ALIMENTS DE 2007**

coordonné par le Bureau Permanent

* * *

**COUNTRY PROFILE –
2007 CHILD SUPPORT CONVENTION**

co-ordinated by the Permanent Bureau

*Document préliminaire No 3 (définitif) de septembre 2011 à l'intention
de la Commission spéciale de novembre 2009 sur la mise en œuvre de
la Convention de 2007 sur le recouvrement des aliments et
du Protocole de 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires*

*Preliminary Document No 3 (final) of September 2011 for the attention
of the Special Commission of November 2009 on the implementation of
the 2007 Child Support Convention and of
the 2007 Protocol on the Law Applicable to Maintenance Obligations*

**PROFIL DES ÉTATS –
CONVENTION RECOUVREMENT DES ALIMENTS DE 2007**

coordonné par le Bureau Permanent

* * *

**COUNTRY PROFILE –
2007 CHILD SUPPORT CONVENTION**

co-ordinated by the Permanent Bureau

AVANT-PROPOS AU PROFIL DES ÉTATS

Un État contractant peut utiliser ce Profil des États pour satisfaire à ses obligations, en vertu de la *Convention de La Haye du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille*, de fournir des informations au Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé (voir art. 57(2)).

Le document est divisé en deux phases. La phase 1 inclut les informations fournies grâce à une série de cases à cocher et requises en vertu des articles 4(3), 6(3) et 57 de la Convention, ainsi que les autres informations qui seront nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. La phase 2 inclut des informations complémentaires rédigées, nécessaires à la mise en œuvre de la Convention et permettant de satisfaire aux exigences prévues à l'article 57.

Le Profil des États est un document uniformisé qui sera à la disposition des États afin de le compléter, le consulter ou le mettre à jour électroniquement. Le Profil des États a pour but de faciliter :

- a) le respect des obligations de la Convention dans les délais et avec un minimum d'effort administratif ;
- b) les échanges d'informations entre les États contractants ;
- c) une traduction peu coûteuse des informations fournies par les États contractants en anglais, français, espagnol et en d'autres langues si cela est demandé par les États contractants ;
- d) le traitement exact et rapide des demandes par des responsables de dossiers bien informés ;
- e) un service rendu de manière compétente aux demandeurs en vertu de la Convention ;
- f) la mise à jour rapide de l'information fournie.

Ce Profil des États est basé sur le texte final de la *Convention de La Haye du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille*, tel que convenu lors de la Vingt et unième session de la Conférence de La Haye de droit international privé, ci-après dénommé, pour les besoins du présent document, « la Convention ».

Ce Profil des États est conçu de manière à refléter une mise en œuvre de la Convention comme si aucune déclaration ou réserve n'avait été faite sur le champ d'application obligatoire¹ de la Convention. Si des États étendent, par déclaration, le champ d'application de la Convention à d'autres membres de la famille, un Profil des États élargi sera disponible dans un futur proche pour fournir les informations nécessaires. Les déclarations et réserves portant sur la Convention sont disponibles sur le site Internet de la Conférence de La Haye (< www.hcch.net >).

Les États doivent remplir le « Profil des États » afin de fournir des informations aux autres États. Lorsque plusieurs réponses aux questions sont appropriées, les États sont encouragés à cocher l'ensemble des cases y afférentes. Les États comprenant plusieurs unités territoriales ont la possibilité de présenter un Profil d'État propre à chacune de celles-ci.

¹ C'est-à-dire aux obligations alimentaires découlant d'une relation parent-enfant à l'égard d'une personne âgée de moins de 21 ans ; à la reconnaissance et à l'exécution ou à l'exécution d'une décision relative aux obligations alimentaires entre époux et ex-époux lorsque la demande est présentée conjointement à une action comprise dans le champ d'application de l'alinéa a) ; et, à l'exception des chapitres II et III, aux obligations alimentaires entre époux et ex-époux.

TABLE DES MATIÈRES

PHASE 1	6
I – AUTORITÉS CENTRALES DÉSIGNÉES	6
1. AUTORITÉ CENTRALE À LAQUELLE TOUTE COMMUNICATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE (art. 4 de la Convention)	6
2. AUTRE AUTORITÉ CENTRALE DÉSIGNÉE (LE CAS ÉCHÉANT) (art. 4 de la Convention)	6
3. EXIGENCES LINGUISTIQUES (art. 44 de la Convention)	7
4. FONCTIONS DES AUTORITÉS CENTRALES (art. 5 et 6 de la Convention)	7
5. ACCÈS EFFECTIF AUX PROCÉDURES (art. 14 de la Convention)	8
6. FONCTIONS SPÉCIFIQUES DES AUTORITÉS CENTRALES RELATIVES AUX DEMANDES PRÉVUES AU CHAPITRE III (art. 6(2) de la Convention).....	8
II – INFORMATIONS RELATIVES AUX DEMANDES EN VERTU DE LA CONVENTION 13	
1. DEMANDES DE RECONNAISSANCE OU DE RECONNAISSANCE ET D'EXÉCUTION D'UNE DÉCISION (art. 10(1) a) et 10(2) a) de la Convention)....	13
2. DEMANDES DE RECONNAISSANCE OU DE RECONNAISSANCE ET D'EXÉCUTION D'UNE CONVENTION EN MATIÈRE D'ALIMENTS (art. 30 de la Convention)	16
3. DEMANDES D'EXÉCUTION D'UNE DÉCISION RENDUE OU RECONNUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) b) de la Convention)	18
4. DEMANDES D'EXÉCUTION D'UNE CONVENTION EN MATIÈRE D'ALIMENTS CONLUE OU RECONNUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 30(2) et 10(1) b) de la Convention)	20
5. DEMANDES D'OBTENTION D'UNE DÉCISION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) c) et d) de la Convention)	22
6. DEMANDES DE MODIFICATION D'UNE DÉCISION EN MATIÈRE D'ALIMENTS RENDUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) e) et 10(2) b) de la Convention) ..	28
7. DEMANDES DE MODIFICATION D'UNE DÉCISION EN MATIÈRE D'ALIMENTS RENDUE DANS UN ÉTAT AUTRE QUE LE [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) f) et 10(2) c) de la Convention)	31
8. ACCÈS EFFECTIF AUX PROCÉDURES (art. 14 de la Convention)	34
III - INFORMATION CONCERNANT LA LÉGISLATION ET LES PROCÉDURES APPLICABLES EN MATIÈRE D'OBLIGATIONS ALIMENTAIRES DANS [NOM DE L'ÉTAT]	34
1. OBLIGATIONS ALIMENTAIRES ENVERS UN ENFANT (art. 57 de la Convention) .	34
2. AUTORITÉS COMPÉTENTES RESPONSABLES EN MATIÈRE DE DÉCISIONS OU DE CONVENTIONS RELATIVES AUX ALIMENTS DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57 de la Convention).....	37
3. INFORMATION CONCERNANT LES SYSTÈMES PERMETTANT DE FOURNIR DES PRESTATIONS À TITRE D'ALIMENTS (art. 36 de la Convention)	38
IV – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLES ET PROCÉDURES D'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT]	38
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57(1) d) de la Convention).....	38
2. RÈGLES DE PROTECTION DU DÉBITEUR (art. 57(1) d) de la Convention).....	38
3. APERÇU DES PROCÉDURES EN MATIÈRE D'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57(1) d) de la Convention).....	39
4. MESURES DISPONIBLES AFIN D'EXÉCUTER DES DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ALIMENTS (art. 34 de la Convention)	39

V – AUTRES INFORMATIONS	40
1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PAIEMENT (LIEU OÙ LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS) (art. 11(1) f) de la Convention).....	40
PHASE 2	42
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	42
1. APERÇU DES PROCESSUS SUIVIS LORSQU'UNE DEMANDE EST FAITE EN VERTU DE L'ARTICLE 10 DE LA CONVENTION (art. 57 de la Convention)	42
2. MÉTHODES DE CALCUL DES ALIMENTS DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57 de la Convention)	44
3. ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION (art. 57 de la Convention)	44
4. À LA SUITE DE LA RECONNAISSANCE D'UNE DÉCISION PAR UN AUTRE ÉTAT (art. 57 de la Convention).....	45
5. DEMANDES PRÉSENTÉES DIRECTEMENT AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES (art. 37 de la Convention).....	45
6. AUTRES INFORMATIONS POUVANT ÊTRE UTILES (art. 57 de la Convention)	46

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

PHASE 1

Dernière mise à jour du Profil des États : [INSÉRER LA DATE]

Les États sont invités à fournir des liens vers des sites Internet si cela peut s'avérer utile pour accéder à des informations complémentaires pertinentes. Les États devraient noter que les liens vers des sites Internet ne remplacent pas les réponses rédigées aux questions.

I – AUTORITÉS CENTRALES DÉSIGNÉES	
1. AUTORITÉ CENTRALE À LAQUELLE TOUTE COMMUNICATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE	(art. 4 de la Convention)
a. Nom :	
b. Adresse :	
c. Étendue territoriale ou personnelle des fonctions, le cas échéant :	
d. No de téléphone :	
e. No de télécopieur :	
f. Courriel :	
g. Adresse du site Internet :	
h. Personne(s) à contacter :	
i. Langue(s) :	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

2. AUTRE AUTORITÉ CENTRALE DÉSIGNÉE (LE CAS ÉCHÉANT)	(art. 4 de la Convention)
a. Nom :	
b. Adresse :	
c. Étendue territoriale ou personnelle des fonctions, le cas échéant :	
d. No de téléphone :	
e. No de télécopieur :	
f. Courriel :	
g. Adresse du site Internet :	
h. Personne(s) à contacter :	
i. Langue(s) :	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

3. EXIGENCES LINGUISTIQUES (art. 44 de la Convention)	
a. [nom de l'État] exige-t-il que toute demande, ainsi que les documents s'y rattachant, soient accompagnés d'une traduction ? Si oui, dans quelle langue ? (art. 44(1) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Dans la langue officielle de [nom de l'État] ; <input type="checkbox"/> Dans une autre langue. Veuillez spécifier.
b. [nom de l'État] a-t-il plusieurs langues officielles ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
c. Si [nom de l'État] a plusieurs langues officielles dans son territoire et, pour des raisons de droit interne, ne peut accepter pour l'ensemble de son territoire les documents dans l'une de ces langues, veuillez spécifier la langue dans laquelle les documents doivent être rédigés ou traduits en vue de leur présentation dans les parties déterminées de son territoire. (art. 44(2) de la Convention)	
d. Pour les autres communications entre Autorités centrales, [nom de l'État] s'oppose-t-il à l'utilisation soit du français, soit de l'anglais ? (art. 44(3) et 62 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Objection à l'anglais ; <input type="checkbox"/> Objection au français.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

4. FONCTIONS DES AUTORITÉS CENTRALES (art. 5 et 6 de la Convention)	
a. Les fonctions conférées à l'Autorité centrale peuvent-elles être exercées par des organismes publics ou d'autres organismes soumis au contrôle des autorités compétentes de [nom de l'État] ? (art. 6(3) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez compléter la question 4.b. ci-dessous.
b. Désignation et coordonnées de ces organismes, publics ou autres, ainsi que l'étendue de leurs fonctions. (art. 6(3) de la Convention)	Nom : Adresse : Étendue des fonctions : No de téléphone : No de télécopieur : Courriel : Adresse du site Internet : Personne(s) à contacter :

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>c. De quelle manière [nom de l'État] introduit-il ou facilite-t-il l'introduction de procédures relatives aux demandes présentées en application du chapitre III ?</p> <p>(art. 6(1) b) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale a le pouvoir d'engager de telles procédures ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale n'a pas le pouvoir d'engager de telles procédures. Elle soumettra l'affaire à l'organisme public approprié ayant les pouvoirs d'engager de telles procédures ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>d. [nom de l'État] a-t-il un accord avec un autre État contractant pour améliorer l'application de la présente Convention entre [nom de l'État] et cet autre État contractant ?</p> <p>(art. 51 de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Accord bilatéral (veuillez fournir le titre de l'accord et un lien vers un site Internet pour accéder à une copie de cet accord, si disponible) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez fournir le titre de l'accord et un lien vers un site Internet pour accéder à une copie de cet accord, si disponible).</p>

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

<p>5. ACCÈS EFFECTIF AUX PROCÉDURES (art. 14 de la Convention)</p>	
<p>De quelle manière [nom de l'État] assure-t-il aux demandeurs l'accès effectif aux procédures ?</p>	<p><input type="checkbox"/> [nom de l'État] fournit une assistance juridique gratuite conformément aux articles 14 à 17 (art. 14(2)). Voir ci-dessous, question I.6.a de la phase 1.</p> <p><input type="checkbox"/> [nom de l'État] applique des procédures permettant au demandeur d'agir sans avoir besoin d'une telle assistance et l'Autorité centrale fournit gratuitement les services nécessaires (art. 14(3)).</p>

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

<p>6. FONCTIONS SPÉCIFIQUES DES AUTORITÉS CENTRALES RELATIVES AUX DEMANDES PRÉVUES AU CHAPITRE III (art. 6(2) de la Convention)</p>	
<p>a. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] accorde-t-elle ou facilite-t-elle l'octroi d'une assistance juridique dans sa juridiction?</p> <p>(art. 6(2) a) de la Convention et pour la définition d'« assistance juridique » voir l'art. 3 c) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> L'assistance juridique n'est pas requise dans la plupart des cas. Une assistance administrative est fournie. L'assistance juridique est fournie lorsqu'elle est requise ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'assistance juridique est fournie pour toutes les procédures, dont les appels ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p>Lorsque l'assistance juridique est requise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'assistance juridique est fournie par des juristes employés par l'Autorité centrale ; <input type="checkbox"/> L'assistance juridique est fournie par des juristes employés par un organisme d'assistance juridique de l'État ; <input type="checkbox"/> L'assistance juridique est fournie par des avocats de pratique privée financés par l'État ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>b. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] aide-t-elle à localiser un débiteur ou un créancier résidant sur son territoire ?</p> <p>(art. 6(2) b) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale mène des recherches manuelles en utilisant les répertoires suivants disponibles au public : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Annuaire téléphonique ; <input type="checkbox"/> Liste électorale ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale mène des recherches automatisées en utilisant les bases de données gouvernementales suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Base de données de la sécurité sociale ; <input type="checkbox"/> Base de données fiscales ; <input type="checkbox"/> Base de données relative à l'emploi ; <input type="checkbox"/> Base de données relative au transport ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale soumet une demande de localisation à un organisme public approprié fournissant des services de localisation. Veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale soumet une demande de localisation à un organisme privé fournissant des services de localisation. Veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale mène des recherches dans les bases de données relatives au recensement de la population. <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>c. En tant qu'État requis, de quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] facilite-t-elle l'obtention sur son territoire des informations pertinentes relatives aux revenus et, si nécessaire, au patrimoine du débiteur ou créancier résidents, y compris la localisation des biens ?</p> <p>(art. 6(2) c) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale a accès aux informations suivantes grâce aux bases de données à sa disposition : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Salaires ; <input type="checkbox"/> Autres revenus ; <input type="checkbox"/> Informations fiscales ; <input type="checkbox"/> Allocations de prestation d'aide publique ; <input type="checkbox"/> Relevés d'institutions financières ; <input type="checkbox"/> Propriétés de véhicules motorisés ; <input type="checkbox"/> Registre foncier et des titres ; <input type="checkbox"/> Registre de biens meubles ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale soumet la demande à l'organisme public compétent pouvant obtenir des informations pertinentes sur les revenus et le patrimoine. Veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale contactera le débiteur ou le créancier et lui demandera de fournir des informations relatives à sa situation financière. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale exercera des pouvoirs légaux pour requérir des informations auprès des personnes ou des organismes, le cas échéant. <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>d. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] encourage-t-elle les règlements amiables afin d'obtenir un paiement volontaire des aliments, lorsque cela s'avère approprié par le recours à la médiation, à la conciliation ou à d'autres modes analogues ?</p> <p>(art. 6(2) d) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le recours à la médiation, à la conciliation, ou à d'autres modes analogues est obligatoire pour chaque affaire de recouvrement d'aliments ; <input type="checkbox"/> Le recours à la médiation, à la conciliation, ou à d'autres modes analogues est encouragé pour chaque affaire de recouvrement d'aliments ; <input type="checkbox"/> Le recours à la médiation, à la conciliation, ou à d'autres modes analogues dépend des faits de l'affaire. Veuillez spécifier ; <input type="checkbox"/> En règle générale, avant d'introduire une procédure d'exécution, un règlement amiable est recherché avec le débiteur, à qui la possibilité de paiements volontaires est accordée ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>e. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] facilite-t-elle l'exécution continue des décisions en matière d'aliments, y compris les arrérages ?</p> <p>(art. 6(2) e) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale est responsable de l'exécution. Les mesures d'exécution sont énumérées à la question IV.4.a. de la phase 1 ; <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale soumet à l'organisme public approprié une demande aux fins d'exécution continue. Les mesures d'exécution sont énumérées à la question IV.4.a. de la phase 1 ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>f. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] facilite-t-elle le recouvrement et le virement rapide des paiements d'aliments ?</p> <p>(art. 6(2) f) de la Convention)</p>	<p><u>Perception des paiements dans l'État requis</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale est responsable de la perception des paiements des aliments. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale n'est pas responsable de la perception des paiements des aliments. Elle soumet à l'organisme public approprié une demande aux fins de perception continue. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale n'est pas responsable de la perception des paiements des aliments. La perception est prise en charge par un tiers du secteur privé. Veuillez indiquer de quelle manière ces paiements devraient être effectués.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p><u>Méthodes de perception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les paiements doivent être effectués en un lieu centralisé ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués en des points locaux ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués par retrait pré-autorisé depuis un compte tenu par une institution financière ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués par des retenues sur salaire ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués par chèque ou par mandat ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués par carte de crédit ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués par des transferts électroniques de fonds ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être effectués en espèces ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <p><u>Transfert des paiements à l'État requérant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale ou l'organisme public est responsable du transfert des paiements des aliments : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être transférés par chèque ; <input type="checkbox"/> Les paiements peuvent être transférés par transfert électronique de fonds. <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale, à la demande de l'Autorité centrale de l'État requérant, obtiendra de l'organisme public compétent les informations concernant le transfert des paiements des aliments et les lui transmettra. <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>g. De quelle façon l'Autorité centrale en [nom de l'État] facilite-t-elle l'obtention, au niveau interne, d'éléments de preuve documentaire ou autres ?</p> <p>(art. 6(2) g) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En application du droit interne, l'Autorité centrale a la responsabilité de : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Émettre une citation administrative à comparaître pour obtenir des éléments de preuve documentaire ou autres ; <input type="checkbox"/> Soumettre l'affaire à l'autorité compétente appropriée afin d'obtenir des éléments de preuve documentaire ou autres ; <input type="checkbox"/> Rechercher la production volontaire d'éléments de preuve documentaire ou autres ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>h. De quelle façon l’Autorité centrale en [nom de l’État] facilite-t-elle l’obtention d’éléments de preuve documentaire ou autres à l’étranger? À quels instruments internationaux relatifs à l’obtention de preuves documentaires ou autres à l’étranger [nom de l’État] est-il Partie contractante ?</p> <p>(art. 6(2) <i>g</i>) de la Convention)</p> <p>Veillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye pour connaître les coordonnées des Autorités centrales responsables en application des Conventions de La Haye.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aux instruments internationaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Convention de La Haye de 1970 sur l’obtention des preuves ; <input type="checkbox"/> Convention de La Haye de 1954 relative à la procédure civile ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> Lorsqu’aucun instrument international n’est appliqué, [nom de l’État] applique les règles relatives à l’obtention de preuves à l’étranger prévues par le droit interne ou par un instrument d’une Organisation régionale d’intégration économique.
<p>i. De quelle façon l’Autorité centrale en [nom de l’État] fournit-elle une assistance pour établir la filiation lorsque cela est nécessaire au recouvrement d’aliments ?</p> <p>(art. 6(2) <i>h</i>) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L’Autorité centrale fournira l’assistance suivante, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Coordonner le test génétique ; <input type="checkbox"/> Rechercher la reconnaissance volontaire de la filiation ; <input type="checkbox"/> Rechercher la détermination légale de la filiation via une procédure judiciaire ; <input type="checkbox"/> Rechercher la détermination légale de la filiation via une procédure administrative ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> L’Autorité centrale soumettra une demande à l’autorité compétente appropriée lorsque l’établissement de la filiation est nécessaire au recouvrement des aliments. Veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> Si [nom de l’État] est Partie contractante à la Convention de La Haye de 1954 relative à la procédure civile ou à la Convention de La Haye de 1970 sur l’obtention des preuves ou à un autre instrument international, l’Autorité centrale est en mesure de fournir des conseils quant aux procédures appropriées. <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>j. De quelle façon l’Autorité centrale en [nom de l’État] introduit-elle ou facilite-t-elle l’introduction de procédures pour obtenir toute mesure nécessaire et provisoire à caractère territorial et ayant pour but de garantir l’aboutissement d’une demande d’aliments pendante (par ex. le gel ou la saisie d’un bien de l’actif) ?</p> <p>(art. 6(2) <i>i</i>) de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L’Autorité centrale a compétence pour introduire ces procédures ; <input type="checkbox"/> L’Autorité centrale n’a pas la compétence pour introduire ces procédures. Elle soumettra le cas à l’organisme public approprié afin qu’il introduise ces procédures ; <input type="checkbox"/> De telles mesures provisoires ne sont pas disponibles en vertu du droit interne ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>k. De quelle façon l’Autorité centrale en [nom de l’État] facilite-t-elle la signification et la notification des actes au niveau interne ? (art. 6(2) j) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> En application du droit interne, l’Autorité centrale est responsable de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Signification et notification ; <input type="checkbox"/> Transmission à l’organisme public approprié des actes devant être signifiés et notifiés ; <input type="checkbox"/> Transmission à un organisme privé des actes devant être signifiés ou notifiés ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <p><input type="checkbox"/> En application du droit interne, l’Autorité centrale effectue une communication à la place d’une signification ou notification.</p>
<p>l. De quelle façon l’Autorité centrale en [nom de l’État] facilite-t-elle la signification et la notification d’actes à l’étranger ? À quels instruments internationaux relatifs à la signification et à la notification d’actes à l’étranger [nom de l’État] est-il Partie contractante ? (art. 6(2) j) de la Convention)</p> <p>Veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye pour connaître les coordonnées des Autorités centrales responsables en application des Conventions de La Haye.</p>	<p><input type="checkbox"/> Aux instruments internationaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Convention de La Haye de 1965 sur la notification ; <input type="checkbox"/> Convention de La Haye de 1954 relative à la procédure civile ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <p><input type="checkbox"/> Lorsqu’aucun instrument international n’est appliqué, [nom de l’État] applique les règles relatives à la signification et à la notification d’actes à l’étranger prévues par le droit interne ou par un instrument d’une Organisation régionale d’intégration économique.</p>

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

II – INFORMATIONS RELATIVES AUX DEMANDES EN VERTU DE LA CONVENTION	
1. DEMANDES DE RECONNAISSANCE OU DE RECONNAISSANCE ET D’EXÉCUTION D’UNE DÉCISION (art. 10(1) a) et 10(2) a) de la Convention)	
<p>a. [nom de l’État] a-t-il fait une réserve portant sur une base de reconnaissance et d’exécution conformément à l’article 20(1) c) et f) de la Convention ? (art. 20(1) c) et f) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le créancier résidait habituellement dans l’État d’origine lors de l’introduction de l’instance ; <input type="checkbox"/> La décision a été rendue par une autorité exerçant sa compétence sur une question relative à l’état des personnes ou à la responsabilité parentale, sauf si cette compétence est uniquement fondée sur la nationalité de l’une des parties.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>b. Les renseignements suivants sont ceux exigés en vertu des articles 11 et 25 et que doit comporter une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue dans un autre État contractant.</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 25, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ; <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ; <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <p><u>Autres informations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ; <input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou son représentant, les informations relatives au lieu où les paiements doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ; <input checked="" type="checkbox"/> Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés).
<p>c. En vertu des articles 11(3) et 25, les documents suivants sont les seuls documents qu'un État peut exiger pour la reconnaissance ou la reconnaissance et l'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue dans un autre État contractant.</p> <p>(art. 11(3) et 25 de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le texte complet de la décision ou des décisions ; <input type="checkbox"/> Une copie complète de la décision certifiée conforme par l'autorité compétente de l'État d'origine (art. 25(3) a)) ; <input type="checkbox"/> Un résumé ou un extrait de la décision établi par l'autorité compétente de l'État d'origine, au lieu du texte complet de la décision ou des décisions (art. 25(3) b)) ; <input checked="" type="checkbox"/> Un document établissant que la décision est exécutoire dans l'État d'origine (exigé) ; <input type="checkbox"/> Si la décision émane d'une autorité administrative, un document établissant que les conditions prévues à l'article 19(3) sont remplies à moins que cet État n'ait précisé, conformément à l'article 57, que les décisions de ses autorités administratives remplissent dans tous les cas ces conditions ; <input type="checkbox"/> [nom de l'État] ne requiert pas de document établissant que les exigences de l'article 19(3) sont remplies ;

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Si le défendeur n'a ni comparu, ni été représenté dans les procédures dans l'État d'origine, un document ou des documents attestant, selon le cas, que le défendeur a été dûment avisé de la procédure et a eu l'opportunité de se faire entendre ou qu'il a été dûment avisé de la décision et a eu la possibilité de la contester ou de former un appel, en fait et en droit (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Un document établissant le montant des arrérages et indiquant la date à laquelle le calcul a été effectué (exigé, si nécessaire) ; <input checked="" type="checkbox"/> Dans le cas d'une décision prévoyant une indexation automatique, un document contenant les informations qui sont utiles à la réalisation des calculs appropriés (exigé, si nécessaire) ; <input checked="" type="checkbox"/> Document établissant dans quelle mesure le demandeur a bénéficié de l'assistance juridique gratuite dans l'État d'origine (exigé, si nécessaire).
<p>d. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou souhaité pour une demande de reconnaissance et d'exécution d'une décision ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye ; <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.
<p>e. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
<p>f. Les informations mentionnées plus haut sont-elles différentes lorsque la demande est faite par un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou un organisme public demandant le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments ? (art. 36 de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

2. DEMANDES DE RECONNAISSANCE OU DE RECONNAISSANCE ET D'EXÉCUTION D'UNE CONVENTION EN MATIÈRE D'ALIMENTS (art. 30 de la Convention)	
a. [nom de l'État] a-t-il fait une réserve, conformément à l'article 62, se réservant le droit de ne pas reconnaître et exécuter une convention en matière d'aliments ? (art. 30(8) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
b. [nom de l'État] a-t-il déclaré, conformément à l'article 63, que les demandes de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution des conventions en matière d'aliments ne peuvent être présentées que par l'intermédiaire des Autorités centrales ? (art. 30(7) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
<p>c. Les renseignements suivants sont ceux exigés en vertu de l'article 11 qui doivent être inclus dans une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une convention en matière d'aliments conclue dans un autre État contractant.</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 30, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ; <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ; <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <p><u>Autres informations :</u></p> <input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ; <input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ; <input checked="" type="checkbox"/> Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés).
d. Conformément à l'article 30(3), les <u>documents</u> suivants doivent être fournis avec la demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une convention en matière d'aliments conclue dans un autre État contractant.	<input checked="" type="checkbox"/> Le texte complet de la convention en matière d'aliments (exigé). <input checked="" type="checkbox"/> Un document établissant que cette convention en matière d'aliments est exécutoire comme une décision dans l'État d'origine (exigé).

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>e. Outre les documents exigés par l'article 30(3), quels sont les documents qui devraient accompagner une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une convention en matière d'aliments conclue dans un autre État contractant ?</p> <p>(art. 11(3) et 25 de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Un document établissant le montant des arrérages et indiquant la date à laquelle le calcul a été effectué (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> S'il s'agit d'une convention en matière d'aliments prévoyant une indexation automatique, un document contenant les informations qui sont utiles à la réalisation des calculs appropriés (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Document établissant dans quelle mesure le demandeur a bénéficié de l'assistance juridique gratuite dans l'État d'origine (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>f. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou souhaité pour une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une convention en matière d'aliments ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye.</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.</p>
<p>g. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>
<p>h. Les informations mentionnées plus haut sont-elles différentes lorsque la demande est faite par un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou par un organisme public demandant le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments ?</p> <p>(art. 36 de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>3. DEMANDES D'EXÉCUTION D'UNE DÉCISION RENDUE OU RECONNUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) b) de la Convention)</p>	
<p>a. Outre le contenu exigé en vertu de l'article 11, et qui est présélectionné, quelles sont les <u>informations</u> dont [nom de l'État] a besoin afin de traiter une demande d'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ?</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgateion des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ;</p> <p><input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Nom et adresse de l'employeur, le cas échéant et si connus ;</p> <p><input type="checkbox"/> Localisation et nature des biens, le cas échéant et si connues ;</p> <p><input type="checkbox"/> Toute autre information permettant de localiser le défendeur, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Modalités de garde ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Autres informations :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements des aliments doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p>traitement de la demande (exigés) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>b. [nom de l'État] a-t-il spécifié, par déclaration, les documents qui doivent accompagner la demande d'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ?</p> <p>(art. 11(1) g) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye.</p>
<p>c. Outre les documents spécifiés par déclaration, quels <u>documents</u> devraient accompagner une demande d'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ? Veuillez spécifier si les copies doivent être certifiées.</p>	<p><input type="checkbox"/> Le texte complet de la décision ou des décisions ;</p> <p><input type="checkbox"/> Une copie complète de la décision certifiée conforme par l'autorité compétente de l'État d'origine ;</p> <p><input type="checkbox"/> Un document établissant l'état des arrérages et indiquant la date à laquelle le calcul a été effectué (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Dans le cas d'une décision prévoyant une indexation automatique, un document contenant les informations utiles à la réalisation des calculs appropriés (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Un document établissant dans quelle mesure le demandeur a bénéficié de l'assistance juridique gratuite dans l'État d'origine (si nécessaire) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>d. [nom de l'État] peut-il accepter une demande d'exécution d'une décision portant uniquement sur une période antérieure ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>
<p>e. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou recommandé pour une demande d'exécution d'une décision en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye ;</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.</p>
<p>f. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>g. Les informations mentionnées plus haut sont-elles différentes lorsque la demande est faite par un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou par un organisme public demandant le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier.</p> <p>(art. 36 de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>
---	--

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

<p align="center">4. DEMANDES D'EXÉCUTION D'UNE CONVENTION EN MATIÈRE D'ALIMENTS CONCLUE OU RECONNUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 30(2) et 10(1) b) de la Convention)</p>	
<p>a. Outre le contenu exigé en vertu de l'article 11, et qui est présélectionné, quelles sont les <u>informations</u> dont [nom de l'État] a besoin afin de traiter une demande d'exécution d'une convention en matière d'aliments conclue ou reconnue dans [nom de l'État] ?</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ;</p> <p><input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Nom et adresse de l'employeur, le cas échéant et si connus ;</p> <p><input type="checkbox"/> Localisation et nature des biens, le cas échéant et si connues ;</p> <p><input type="checkbox"/> Toute autre information permettant de localiser le défendeur, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Modalités de garde ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <u>Autres informations :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ; <input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements des aliments doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigés) ; <input checked="" type="checkbox"/> Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>b. [nom de l'État] a-t-il spécifié, par déclaration, les documents qui sont exigés pour accompagner la demande d'exécution d'une convention en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ? (art. 11(1) g) de la Convention)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye.
<p>c. Outre les documents exigés par déclaration, quels <u>documents</u> devraient accompagner une demande d'exécution d'une convention en matière d'aliments rendue ou reconnue dans [nom de l'État] ? Veuillez spécifier si les copies doivent être certifiées.</p>	<input type="checkbox"/> Le texte complet de la convention en matière d'aliments ; <input type="checkbox"/> Un document établissant l'état des arriérés et indiquant la date à laquelle le calcul a été effectué (si nécessaire) ; <input type="checkbox"/> Dans le cas d'une convention en matière d'aliments prévoyant une indexation automatique, un document contenant les informations qui sont utiles à la réalisation des calculs appropriés (si nécessaire) ; <input type="checkbox"/> Un document établissant dans quelle mesure le demandeur a bénéficié de l'assistance juridique gratuite dans l'État d'origine (si nécessaire) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>d. [nom de l'État] peut-il accepter une demande d'exécution d'une convention en matière d'aliments portant uniquement sur une période antérieure ?</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

e. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou recommandé pour une demande d'exécution d'une convention en matière d'aliments conclue ou reconnue dans [nom de l'État] ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye. <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.
f. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
g. Les informations mentionnées plus haut sont-elles différentes lorsque la demande est faite par un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou par un organisme public demandant le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier. (art. 36 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

<p>5. DEMANDES D'OBTENTION D'UNE DÉCISION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) c) et d) de la Convention)</p>	
<p>Ajouter à la version électronique du Profil une fonction permettant de répéter les réponses données aux questions à la section II.5 aux questions similaires posées aux sections II.6 et II.7.</p>	
a. Dans toute action concernant l'établissement des aliments, y compris les demandes en vertu de l'article 10(1) c) et d), quelles sont les bases de compétence dans [nom de l'État] pour l'obtention d'une décision en matière d'aliments ?	<input type="checkbox"/> Le défendeur réside habituellement en [nom de l'État] lors de l'introduction de l'instance ; <input type="checkbox"/> Le défendeur se soumet à la compétence de l'autorité, soit expressément, soit en se défendant sur le fond de l'affaire sans contester la compétence lorsque l'occasion lui en est offerte pour la première fois ; <input type="checkbox"/> Le créancier réside habituellement en [nom de l'État] lors de l'introduction de l'instance ;

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<input type="checkbox"/> L'enfant pour lequel des aliments sont demandés réside habituellement dans [nom de l'État] lors de l'introduction de l'instance, à condition que le défendeur ait vécu avec l'enfant dans [nom de l'État] ou qu'il ait résidé dans [nom de l'État] et y ait fourni des aliments à l'enfant ; <input type="checkbox"/> L'autorité a compétence sur une question relative à l'état des personnes ou à la responsabilité parentale, sauf si cette compétence est uniquement fondée sur la nationalité de l'une des parties ; <input type="checkbox"/> Nationalité du créancier ; <input type="checkbox"/> Nationalité de la personne pour qui des aliments sont demandés ; <input type="checkbox"/> Nationalité du débiteur ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>b. Dans toute action concernant l'établissement des aliments, y compris les demandes en vertu de l'article 10(1) c) et d), la loi d'un autre État peut-elle s'appliquer pour l'obtention d'une décision en matière d'aliments ?</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, conformément : <input type="checkbox"/> Au Protocole de La Haye de 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires ; <input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1973 sur les aliments (loi applicable) ; <input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1956 sur les aliments (loi applicable) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>c. Est-il possible de demander l'exécution d'une décision en l'indiquant dans la demande visant à l'obtention de cette décision ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui, une autre demande n'est pas nécessaire pour l'exécution si elle est requise dans la demande pour l'obtention d'une décision ; <input type="checkbox"/> Non, une demande distincte pour l'exécution est exigée.
<p>d. Outre le contenu exigé en vertu de l'article 11, et qui est présélectionné, quelles sont les <u>informations</u> dont [nom de l'État] a besoin afin de traiter une demande d'obtention d'une décision en matière d'aliments ?</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ; <input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ; <input type="checkbox"/> Actif et passif, le cas échéant et si connus ; <input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

Concernant le défendeur :

- Nom complet (exigé) ;
- Date de naissance (exigée, si connue) ;
- Adresse (exigée, si connue) ;
- Numéro de téléphone, si connu ;
- Situation financière, le cas échéant et si connue ;
- Nom et adresse de l'employeur, le cas échéant et si connus ;
- Localisation et nature des biens, le cas échéant et si connues ;
- Toute autre information permettant de localiser le débiteur, le cas échéant et si connue ;
- Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;
- Autre, veuillez spécifier.

Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :

- Nom complet (exigé) ;
- Date de naissance (exigée) ;
- Identification des parents ;
- Modalités de garde ;
- Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;
- Autre, veuillez spécifier.

Autres informations :

- Nature de la demande (exigée) ;
- Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ;
- Montant des aliments réclamés par le demandeur ;
- Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements d'aliments doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ;
- Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés) ;
- Historique du dossier, veuillez spécifier (par ex. s'il existe ou non un accord entre les parties) ;
- Antécédents familiaux, veuillez spécifier (par ex. si les parties étaient mariées, combien elles ont d'enfants) ;

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<input type="checkbox"/> La date à partir de laquelle les aliments sont demandés ; <input type="checkbox"/> L'opinion du demandeur quant au montant approprié des aliments ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>e. [nom de l'État] a-t-il spécifié, par déclaration, les documents qui sont exigés pour accompagner la demande d'obtention d'une décision en matière d'aliments ? (art. 11(1) g) de la Convention)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye.
<p>f. Outre les documents exigés par déclaration, quels <u>documents</u> devraient accompagner une demande d'obtention d'une décision en matière d'aliments ? Veuillez spécifier si les copies doivent être certifiées. (art. 11(3) de la Convention)</p>	<input type="checkbox"/> Preuve de naissance (certificat de naissance). <input type="checkbox"/> Preuve au soutien d'une obligation de verser des aliments : <input type="checkbox"/> Oui, veuillez vous référer à la question II.5.i. de la phase 1 <input type="checkbox"/> Déclaration financière : <input type="checkbox"/> Créancier ; <input type="checkbox"/> Enfant ; <input type="checkbox"/> Personne ayant la charge de l'enfant. <input type="checkbox"/> Documents au soutien de la déclaration financière mentionnée ci-dessus (par ex. fiches de paye, déclarations d'impôt sur le revenu, factures d'assurance maladie) ; veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> Enfant n'ayant pas atteint l'âge de la majorité : <input type="checkbox"/> Preuve que l'enfant fréquente l'école secondaire ou une institution d'études supérieures ; <input type="checkbox"/> Preuve d'invalidité ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> Enfant ayant atteint l'âge de la majorité : <input type="checkbox"/> Preuve que l'enfant fréquente l'école secondaire ou une institution d'études supérieures ; <input type="checkbox"/> Preuve d'invalidité ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <input type="checkbox"/> Toute décision rendue en matière d'aliments ou accord par écrit entre les parties, ou se rapportant à toute personne pour laquelle les aliments sont demandés ; <input type="checkbox"/> Décision de l'État requis refusant la reconnaissance et l'exécution (le cas échéant) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

g. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
<p>h. Existe-t-il une date butoir pour présenter une demande d'obtention d'une décision en matière d'aliments ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer le délai qui s'applique.</p> <p>** Il est important de mentionner qu'une loi autre que celle de l'État requis peut être applicable.</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans les _____ années suivant la séparation des parents. Veuillez spécifier le nombre d'années ; <input type="checkbox"/> Avant l'expiration de la durée habituelle d'une obligation alimentaire (voir question III.1.g de la phase 1) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
i. Est-il nécessaire que le demandeur établisse l'existence d'une obligation de verser des aliments lorsqu'une demande est faite pour l'obtention d'une décision en matière d'aliments ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
j. Dans l'affirmative, par quels moyens le demandeur peut-il prouver l'existence d'une obligation de verser des aliments ?	<input type="checkbox"/> Le demandeur fournit un certificat de mariage démontrant que le débiteur était marié à l'autre parent de l'enfant lorsque l'enfant est né ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit un certificat d'union civile démontrant que le débiteur était dans une union civile avec l'autre parent de l'enfant quand l'enfant est né ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une déclaration formelle établissant que le débiteur vivait avec l'autre parent de l'enfant lorsque l'enfant est né ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit un certificat de mariage démontrant que le débiteur était marié à l'autre parent de l'enfant quand l'enfant a été conçu ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit un certificat d'union civile démontrant que le débiteur était dans une union civile avec l'autre parent de l'enfant quand l'enfant a été conçu ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une déclaration formelle établissant que le débiteur vivait avec l'autre parent de l'enfant quand l'enfant a été conçu ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une déclaration formelle établissant que le débiteur est un des parents de l'enfant ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie du certificat de naissance démontrant que le débiteur est enregistré comme étant un parent de l'enfant ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie d'une inscription sur un registre de naissance démontrant que le débiteur est enregistré comme étant un parent de l'enfant ;

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie d'un document écrit dans lequel le débiteur présumé reconnaît la filiation ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie d'un certificat d'adoption attestant que le débiteur a légalement adopté l'enfant ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie des résultats d'un test génétique qui indiquent de fortes probabilités que le débiteur est l'un des parents de l'enfant ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une déclaration formelle établissant que durant les deux premières années de la vie de l'enfant, le débiteur a résidé avec l'enfant et a ouvertement agit comme si l'enfant était le sien ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une copie de la décision d'une autorité compétente qui a établi la filiation ; <input type="checkbox"/> Le demandeur fournit une déclaration formelle établissant que le demandeur a la garde effective de l'enfant ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>k. Existe-t-il une date butoir pour établir la filiation ou l'obligation de verser des aliments ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer le délai applicable.</p> <p>** Il est important de mentionner qu'une loi autre que celle de l'État requis peut être applicable.</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Avant l'expiration de la durée habituelle d'une obligation alimentaire (voir question III.1.g de la phase 1) ; <input type="checkbox"/> L'enfant a deux ans ; <input type="checkbox"/> L'enfant a cinq ans ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>l. Quels sont dans [nom de l'État] les coûts assumés par le créancier pour l'obtention d'une décision en matière d'aliments, y compris les procédures d'appel ? Veuillez inclure tous les coûts survenant en pratique (par ex. les frais judiciaires, les frais d'une autorité administrative, les frais d'experts, les frais légaux).</p>	
<p>m. Le demandeur peut-il réclamer auprès du débiteur le remboursement des dépenses qu'il a prises à sa charge (par ex. pour un avocat) ?</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
<p>n. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou souhaité pour une demande d'obtention d'une décision relative aux aliments ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye ; <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>o. Les informations mentionnées plus haut sont-elles différentes lorsque la demande est faite par un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou par un organisme public demandant le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier.</p> <p>(art. 36 de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.</p>
---	--

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

<p>6. DEMANDES DE MODIFICATION D'UNE DÉCISION EN MATIÈRE D'ALIMENTS RENDUE DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) e) et 10(2) b) de la Convention)</p>	
<p>a. Dans toute action concernant la modification d'une décision relative aux aliments, en vertu de l'article 10(1) e) et 10(2) b), la loi d'un autre État peut-elle s'appliquer pour la modification d'une décision en matière d'aliments ? Veuillez cocher toutes celles qui s'appliquent.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, conformément :</p> <p><input type="checkbox"/> Au Protocole de La Haye de 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires ;</p> <p><input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1973 sur les aliments (loi applicable) ;</p> <p><input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1956 sur les aliments (loi applicable) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>b. Outre le contenu exigé en vertu de l'article 11, et qui est présélectionné, quelles sont les <u>informations</u> dont [nom de l'État] a besoin afin de traiter une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État] ?</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ;</p> <p><input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Actif et passif, le cas échéant et si connus ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ;</p> <p><input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Nom et adresse de l'employeur, le cas échéant et si connus ;</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p><input type="checkbox"/> Localisation et nature des biens, le cas échéant et si connus ;</p> <p><input type="checkbox"/> Toute autre information permettant de localiser le défendeur, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Modalités de garde ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Autres informations :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements des aliments doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les noms et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Montant modifié des aliments réclamés par le demandeur ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>c. [nom de l'État] a-t-il spécifié, par déclaration, les documents qui doivent accompagner la demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État] ?</p> <p>(art. 11(1) g) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye.</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>d. Outre les documents spécifiés par déclaration, quels <u>documents</u> devraient accompagner une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État] ? Veuillez spécifier si les copies doivent être certifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Texte complet de la décision ou des décisions ; <input type="checkbox"/> Réclamation relative à des dépenses extraordinaires ; <input type="checkbox"/> Fiche de paye établissant un changement de revenu ; <input type="checkbox"/> Accord par écrit entre les parties concernant la modification d'une décision en matière d'aliments ; <input type="checkbox"/> Informations identifiant la décision devant être modifiée ; <input type="checkbox"/> Déclaration d'impôt sur le revenu du demandeur la plus récente, si possible ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>e. Dans quelles circonstances une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État] peut-elle être faite ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La situation de l'enfant a changé de façon à justifier la modification ; <input type="checkbox"/> La situation du débiteur a changé de façon à justifier la modification ; <input type="checkbox"/> La situation du créancier a changé de façon à justifier la modification ; <input type="checkbox"/> La situation de la personne ayant la charge de l'enfant a changé de façon à justifier la modification ; <input type="checkbox"/> Les modalités de garde de l'enfant ont changé de façon à justifier la modification ; <input type="checkbox"/> Le coût de la vie a changé à un tel point qu'il justifie la modification ; <input type="checkbox"/> Si la décision a été rendue d'un commun accord, le montant accordé n'est plus approprié ou adéquat ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>f. Une modification peut-elle être faite rétroactivement ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier les motifs et les limitations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier les motifs et toute limitation.
<p>g. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>h. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou souhaité pour une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État] ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye ;</p> <p><input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.</p>
---	--

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

7. DEMANDES DE MODIFICATION D'UNE DÉCISION EN MATIÈRE D'ALIMENTS RENDUE DANS UN ÉTAT AUTRE QUE LE [NOM DE L'ÉTAT] (art. 10(1) f) et 10(2) c) de la Convention)	
<p>a. Dans toute action concernant la modification d'une décision relative aux aliments, en vertu de l'article 10(1) f) et 10(2) c), la loi d'un autre État peut-elle s'appliquer pour modifier une décision relative aux aliments ? Veuillez cocher toutes celles qui s'appliquent.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, conformément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Au Protocole de La Haye de 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires ; <input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1973 sur les aliments (loi applicable) ; <input type="checkbox"/> À la Convention de La Haye de 1956 sur les aliments (loi applicable) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>b. Outre le contenu exigé en vertu de l'article 11, quelles sont les <u>informations</u> dont [nom de l'État] a besoin afin de traiter une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans un État autre que [nom de l'État] ?</p> <p>** Il est important de mentionner que des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, à la confidentialité et à la non-divulgence des renseignements afin de protéger la santé, la sécurité ou la liberté d'une personne sont prévues aux articles 38, 39 et 40 de la Convention.</p> <p>(art. 11, 38, 39 et 40 de la Convention)</p>	<p><u>Concernant le demandeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée) ; <input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (exigées) ; <input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ; <input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ; <input type="checkbox"/> Actif et passif, le cas échéant et si connus ; <input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier. <p><u>Concernant le défendeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ; <input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée, si connue) ; <input checked="" type="checkbox"/> Adresse (exigée, si connue) ; <input type="checkbox"/> Numéro de téléphone, si connu ; <input type="checkbox"/> Situation financière, le cas échéant et si connue ; <input type="checkbox"/> Nom et adresse de l'employeur, le cas échéant et si connus ; <input type="checkbox"/> Localisation et nature des biens, le cas échéant et si connues ;

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p><input type="checkbox"/> Toute autre information permettant de localiser le défendeur, le cas échéant et si connue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Concernant la personne pour laquelle des aliments sont demandés :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nom complet (exigé) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance (exigée) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Modalités de garde ;</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro d'identification personnel (tel que le numéro de sécurité sociale) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><u>Autres informations :</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Nature de la demande (exigée) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Les motifs sur lesquels la demande est fondée (exigés) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Si le demandeur est le créancier ou le représentant du créancier, les informations relatives au lieu où les paiements des aliments doivent être effectués ou transmis électroniquement (exigées) ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le nom et coordonnées de la personne ou du service de l'Autorité centrale responsable du traitement de la demande (exigés) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Montant modifié des aliments réclamés par le demandeur ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>c. [nom de l'État] a-t-il spécifié, par déclaration, les documents qui doivent accompagner la demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans un État autre que [nom de l'État] ?</p> <p>(art. 11(1) g) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez consulter le site Internet de la Conférence de La Haye.</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>d. Outre les documents spécifiés par déclaration, quels <u>documents</u> devraient accompagner une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans un État autre que [nom de l'État] ? Veuillez spécifier si les copies doivent être certifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Texte complet de la décision ou des décisions ; <input type="checkbox"/> Réclamation relative à des dépenses extraordinaires ; <input type="checkbox"/> Fiche de paye établissant un changement de revenu ; <input type="checkbox"/> Accord par écrit entre les parties concernant la modification de la décision en matière d'aliments ; <input type="checkbox"/> Déclaration d'impôt sur le revenu du demandeur la plus récente, si possible ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
<p>e. Les circonstances dans lesquelles une décision en matière d'aliments rendue dans un État autre que [nom de l'État] peut être modifiée sont-elles les mêmes que les circonstances dans lesquelles une décision rendue en [nom de l'État] peut être modifiée ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non. Veuillez spécifier la différence. <input type="checkbox"/> Oui. Voir la réponse à la question II.4.e. plus haut.
<p>f. Existe-t-il en [nom de l'État] un formulaire prescrit ou souhaité pour une demande de modification d'une décision en matière d'aliments rendue dans un État autre que [nom de l'État] ? Dans l'affirmative, veuillez en joindre une copie, un lien vers un site Internet ou les deux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire standard recommandé publié par la Conférence de La Haye ; <input type="checkbox"/> Oui – le formulaire est ci-joint ou est disponible sur le site Internet dont le lien est mentionné (veuillez fournir ce lien) ou les deux.
<p>g. [nom de l'État] peut-il accepter une demande et les documents y afférents transmis par voie électronique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
<p>h. Les modifications peuvent-elles être faites rétroactivement ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier les motifs et les limitations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier les motifs et toute limitation.
<p>i. Si l'État d'origine modifie une décision en matière d'aliments après que [nom de l'État] l'ait reconnue, [nom de l'État] peut-il reconnaître la modification ? Dans l'affirmative, veuillez spécifier les limitations et exposer les étapes clés ou exigences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier les étapes nécessaires ou les exigences et toute limitation.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

8. ACCÈS EFFECTIF AUX PROCÉDURES (art. 14 de la Convention)	
De quelle manière [nom de l'État] assure-t-il aux demandeurs l'accès effectif aux procédures ?	<input type="checkbox"/> [nom de l'État] fournit une assistance juridique gratuite conformément aux articles 14 à 17 (art. 14(2)). Voir ci-dessus, question I.6.a ; <input type="checkbox"/> [nom de l'État] a des procédures qui permettent au demandeur d'agir sans avoir besoin d'une telle assistance et l'Autorité centrale fournit gratuitement les services nécessaires (art. 14(3)) : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale est l'autorité compétente et fournit tous les services nécessaires concernant la demande ; <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale engage des procédures en présentant la demande à l'autorité compétente et fournit tous les services nécessaires concernant la demande ; <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale transfère la demande à un organisme public soumis au contrôle de l'autorité compétente. Cet organisme public fournit tous les services nécessaires concernant la demande ; <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale soumet la demande à un autre organisme soumis au contrôle de l'autorité compétente. Cet autre organisme fournit tous les services nécessaires concernant la demande ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

III - INFORMATION CONCERNANT LA LÉGISLATION ET LES PROCÉDURES APPLICABLES EN MATIÈRE D'OBLIGATIONS ALIMENTAIRES DANS [NOM DE L'ÉTAT]	
1. OBLIGATIONS ALIMENTAIRES ENVERS UN ENFANT (art. 57 de la Convention)	
a. Quelle(s) loi(s) s'applique(nt) aux obligations alimentaires destinées aux enfants dans [nom de l'État] ? Veuillez indiquer un lien vers un site Internet si possible.	
b. Qui peut être bénéficiaire d'aliments destinés aux enfants ?	<input type="checkbox"/> Tous les enfants, indépendamment de leur statut ; <input type="checkbox"/> Enfant né pendant le mariage ; <input type="checkbox"/> Enfant né hors mariage : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Reconnu par le père ; <input type="checkbox"/> Pas encore reconnu par le père ; <input type="checkbox"/> Enfant adopté ; <input type="checkbox"/> Tout enfant envers lequel une personne agit en lieu et place d'un parent (<i>in loco parentis</i>) ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>c. Qui est le créancier en matière d'obligations alimentaires destinées aux enfants ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Enfant ;</p> <p><input type="checkbox"/> Parent ayant la garde ou autre personne responsable de l'enfant ;</p> <p><input type="checkbox"/> Organismes publics ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>d. Quels éléments peuvent être inclus dans une décision en matière d'aliments destinés aux enfants ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Paiements périodiques des aliments envers les enfants ;</p> <p><input type="checkbox"/> Sommes forfaitaires ;</p> <p><input type="checkbox"/> Frais de garde d'enfants ;</p> <p><input type="checkbox"/> Activités parascolaires ;</p> <p><input type="checkbox"/> Frais médicaux ou dentaires ;</p> <p><input type="checkbox"/> Frais d'avocat ;</p> <p><input type="checkbox"/> Dépenses extraordinaires, veuillez spécifier ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autres frais de l'autorité compétente, veuillez spécifier ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>e. Une décision en matière d'aliments destinés aux enfants peut-elle faire l'objet d'un ajustement automatique ? Si oui, quelles sont les mécanismes et à quelle fréquence ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez énumérer les mécanismes et la fréquence :</p> <p><input type="checkbox"/> Par indexation ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>f. Une décision en matière d'aliments destinés aux enfants peut-elle être prise rétroactivement ? Si oui, quelle est la première date à partir de laquelle la décision peut s'appliquer ? Veuillez spécifier toute limitation.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date de naissance de l'enfant ;</p> <p><input type="checkbox"/> Date de l'introduction des procédures ;</p> <p><input type="checkbox"/> Date de séparation ;</p> <p><input type="checkbox"/> Date de la suspension des paiements volontaires ;</p> <p><input type="checkbox"/> Une certaine période à partir de l'introduction des procédures, veuillez spécifier ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p> <p><input type="checkbox"/> Limitations, veuillez spécifier.</p>
<p>g. Jusqu'à quel âge une obligation alimentaire peut-elle être destinée aux enfants ? Veuillez fournir une référence des lois de [nom de l'État]. (art. 32(4) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Jusqu'à l'âge de 18 ans ;</p> <p><input type="checkbox"/> Jusqu'à l'âge de 19 ans ;</p> <p><input type="checkbox"/> Jusqu'à l'âge de 21 ans ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>h. Dans quelles circonstances une obligation alimentaire destinée aux enfants peut-elle prendre fin avant la durée habituelle ? (art. 32(4) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> L'enfant est émancipé avant la fin de la durée habituelle ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'enfant n'est plus à charge du créancier et aucune décision n'a réorienté les paiements vers une autre personne ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'enfant se marie ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'enfant est adopté par une personne autre</p>

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

	<p>que le débiteur ;</p> <p><input type="checkbox"/> L'enfant a été retiré de sa famille et se retrouve sous la tutelle de l'État ;</p> <p><input type="checkbox"/> La décision en matière d'aliments destinés aux enfants établit que l'obligation alimentaire se termine avant la durée habituelle ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>i. Une obligation alimentaire destinée aux enfants peut-elle être prorogée au-delà de la durée habituelle ? Dans l'affirmative, quelles sont les circonstances ? (art. 32(4) de la Convention)</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Afin de permettre à l'enfant d'achever son éducation secondaire ;</p> <p><input type="checkbox"/> Afin de permettre à l'enfant d'achever ses études supérieures ;</p> <p><input type="checkbox"/> Si l'enfant a dépassé l'âge coïncidant avec la fin de la durée habituelle et est à la charge d'un parent mais incapable, pour raison de santé, d'invalidité ou autre, de se soustraire à cette charge ou d'obtenir les nécessités de la vie ;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.</p>
<p>j. Est-il nécessaire que d'autres procédures soient introduites ou aient pris fin avant qu'une décision en matière d'aliments destinés aux enfants puisse être rendue dans [nom de l'État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier :</p> <p><u>Si les parties sont mariées :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures de divorce doivent être introduites ;</p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures de divorce doivent être terminées ;</p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures relatives aux biens des époux doivent être introduites ;</p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures relatives aux biens des époux doivent être terminées.</p> <p><u>Si les parties sont / étaient mariées :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures concernant la garde de l'enfant doivent être introduites ;</p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures concernant la garde de l'enfant doivent être terminées.</p> <p><u>Si l'enfant est né hors mariage :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures concernant la filiation doivent être introduites ;</p> <p><input type="checkbox"/> Les procédures concernant la filiation doivent être terminées.</p>

Dernière mise à jour: [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

2. AUTORITÉS COMPÉTENTES RESPONSABLES EN MATIÈRE DE DÉCISIONS OU DE CONVENTIONS RELATIVES AUX ALIMENTS DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57 de la Convention)	
a. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour reconnaître et exécuter des décisions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative.
b. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour exécuter des décisions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative.
c. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour rendre des décisions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative. <input type="checkbox"/> Les décisions rendues par cette autorité administrative sont toujours conformes aux exigences de l'article 19(3).
d. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour modifier des décisions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative. <input type="checkbox"/> Les décisions rendues par cette autorité administrative sont toujours conformes aux exigences de l'article 19(3).
e. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour reconnaître et exécuter des conventions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative.
f. Quelle autorité est compétente en [nom de l'État] pour exécuter des conventions en matière d'aliments ? (art. 57 de la Convention)	<input type="checkbox"/> Autorité judiciaire ; <input type="checkbox"/> Autorité administrative ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

3. INFORMATION CONCERNANT LES SYSTÈMES PERMETTANT DE FOURNIR DES PRESTATIONS À TITRE D'ALIMENTS (art. 36 de la Convention)	
Existe-t-il en [nom de l'État] un quelconque organisme public qui agit à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou un organisme auquel est dû le remboursement de prestations fournies au créancier à titre d'aliments ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez présenter un bref exposé du système.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

IV – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLES ET PROCÉDURES D'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT]	
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57(1) d) de la Convention)	
a. Existe-t-il un délai applicable à l'exécution des obligations alimentaires destinées aux enfants ? (art. 57(1) d) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
b. Existe-t-il d'autres limitations à l'exécution ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
c. Un débiteur peut-il invoquer la prescription d'une créance alimentaire en raison de l'inaction du créancier ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
d. Un ordre de priorité est-il appliqué à l'égard des créanciers lorsqu'il existe plusieurs obligations alimentaires découlant de différentes relations antérieures ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.
e. Une distribution proportionnelle est-elle appliquée à l'égard des créanciers lorsqu'il existe plusieurs obligations alimentaires découlant de différentes relations antérieures ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

2. RÈGLES DE PROTECTION DU DÉBITEUR (art. 57(1) d) de la Convention)	
Veuillez spécifier toute règle de protection du débiteur qui s'applique au recouvrement des aliments dans [nom de l'État].	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

3. APERÇU DES PROCÉDURES EN MATIÈRE D'EXÉCUTION DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57(1) d) de la Convention)	
<p>Veillez présenter un bref aperçu du / des processus suivi(s) lorsque [nom de l'État] exécute une décision sur son territoire. Veillez indiquer les délais.</p>	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

4. MESURES DISPONIBLES AFIN D'EXÉCUTER DES DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ALIMENTS (art. 34 de la Convention)	
<p>Quelles mesures sont disponibles dans [nom de l'État] afin d'exécuter des décisions en matière d'aliments ? (art. 34 de la Convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mesures provisoires ; <input type="checkbox"/> Saisie des salaires ; <input type="checkbox"/> Saisies ou saisies-arrêts sur comptes bancaires et autres sources ; <input type="checkbox"/> Saisie et vente d'actifs ; <input type="checkbox"/> Déductions sur les prestations de sécurité sociale ; <input type="checkbox"/> Gage sur les biens ou leur vente forcée ; <input type="checkbox"/> Retenue ou saisie des remboursements d'impôt ; <input type="checkbox"/> Retenue ou saisie des pensions de retraite ; <input type="checkbox"/> Saisie des paiements de sommes forfaitaires ; <input type="checkbox"/> Signalement aux organismes de crédit ; <input type="checkbox"/> Refus de délivrance, suspension ou retrait de divers permis (par ex. passeport, permis de conduire) ; <input type="checkbox"/> Incarcération ; <input type="checkbox"/> Audience portant sur le défaut de paiement ; <input type="checkbox"/> Interdiction pour un débiteur de quitter le territoire de [nom de l'État] ; <input type="checkbox"/> Saisie des gains de loteries ou de jeux ; <input type="checkbox"/> Poursuite pénale pour le motif du non-respect du devoir de payer une obligation alimentaire ; <input type="checkbox"/> Recours à la médiation, à la conciliation ou à d'autres modes alternatifs de résolution des différends afin de favoriser une exécution volontaire ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

V – AUTRES INFORMATIONS	
1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PAIEMENT (LIEU OÙ LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS) (art. 11(1) f) de la Convention)	
a. Lorsque [nom de l'État] est l'État requérant, à quel endroit les paiements doivent-ils être envoyés ?	<input type="checkbox"/> Directement au créancier ; <input type="checkbox"/> Au représentant du créancier ; <input type="checkbox"/> À l'Autorité centrale ; <input type="checkbox"/> En un lieu centralisé, autre que l'Autorité centrale ; <input type="checkbox"/> À une autre autorité ; <input type="checkbox"/> Si plusieurs options s'appliquent, veuillez spécifier.
b. Lorsque [nom de l'État] est l'État requérant et reçoit les paiements d'aliments en un lieu centralisé ou à une autre adresse que celle de l'Autorité centrale, veuillez indiquer les informations suivantes.	Nom : Adresse : No de téléphone : No de télécopieur : Courriel : Adresse du site Internet : Personne(s) à contacter : Nom et adresse de la banque :
c. Lorsque [nom de l'État] est l'État requérant, sous quelle forme les paiements des aliments peuvent-ils être reçus dans cet État ? Veuillez cocher tout ce qui s'applique. Si la réponse dépend de la personne destinataire du paiement, veuillez aussi cocher « Autre » et spécifier.	<input type="checkbox"/> En espèces ; <input type="checkbox"/> Par chèque ou mandat ; <input type="checkbox"/> Par transfert électronique de fonds, veuillez fournir les détails ; <input type="checkbox"/> Par carte de crédit ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
d. Lorsque [nom de l'État] agit en tant qu'État requis, sous quelle forme les paiements des aliments peuvent-ils être effectués dans cet État ? Veuillez cocher tout ce qui s'applique. Si la réponse dépend de la personne destinataire du paiement, veuillez aussi cocher « Autre » et spécifier.	<input type="checkbox"/> En espèces ; <input type="checkbox"/> Par chèque ou mandat ; <input type="checkbox"/> Par transfert électronique de fonds, veuillez fournir les détails ; <input type="checkbox"/> Par déduction sur le salaire ; <input type="checkbox"/> Par retrait pré-autorisé sur un compte tenu par une institution financière ; <input type="checkbox"/> Par carte de crédit ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

e. Quelles sont les actions prises par [nom de l'État] afin de réduire les coûts et les frais associés au traitement des paiements internationaux ?	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Tous les paiements sont traités par une autorité désignée.<input type="checkbox"/> Tous les paiements sont traités dès réception.<input type="checkbox"/> Les paiements inférieurs à un certain montant ne sont pas traités. Veuillez spécifier le montant minimum traité et la devise (code ISO).<input type="checkbox"/> Les paiements inférieurs à un certain montant sont perçus, déposés et réunis en un seul paiement envoyé selon un échéancier convenu avec le créancier. Veuillez spécifier le montant et la devise (code ISO).<input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
---	--

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

FIN DE LA PHASE 1

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

PHASE 2

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	
1. APERÇU DES PROCESSUS SUIVIS LORSQU'UNE DEMANDE EST FAITE EN VERTU DE L'ARTICLE 10 DE LA CONVENTION (art. 57 de la Convention)	
<p>a. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une <u>décision en matière d'aliments</u> rendue dans un État contractant. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée, les mesures prises et ce qui se produit en cas de contestation de la reconnaissance. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	
<p>b. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution d'une <u>convention en matière d'aliments</u> conclue dans un Etat contractant. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée, les mesures prises et ce qui se produit en cas de contestation de la reconnaissance. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	
<p>c. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande d'exécution d'une <u>décision en matière d'aliments</u> rendue ou reconnue dans [nom de l'État]. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée, les mesures prises et ce qui se produit en cas de contestation du recouvrement. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

<p>d. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lors de la réception par [nom de l'État] d'une demande d'exécution d'une <u>convention en matière d'aliments</u> conclue ou reconnue dans [nom de l'État]. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée, les mesures prises et ce qui se produit en cas de contestation de l'exécution. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	
<p>e. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande d'obtention d'une décision. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée et les mesures prises. Le but de cette question est de permettre à la personne chargée du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	
<p>f. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande de modification d'une <u>décision en matière d'aliments rendue dans [nom de l'État]</u>. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée ainsi que les mesures prises. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	
<p>g. Veuillez donner un bref aperçu de la / des procédure(s) suivie(s) lorsque [nom de l'État] reçoit une demande de modification d'une <u>décision en matière d'aliments ayant été rendue dans un État autre que [nom de l'État]</u>. Veuillez indiquer l'autorité qui reçoit la demande, où elle est envoyée pour être traitée ainsi que les mesures prises. Le but de cette question est de permettre à la personne responsable du dossier de l'État requérant d'avoir une compréhension générale des étapes qui vont survenir lors du traitement de la demande. Veuillez indiquer les délais.</p>	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

2. MÉTHODES DE CALCUL DES ALIMENTS DANS [NOM DE L'ÉTAT] (art. 57 de la Convention)	
a. L'évaluation de l'obligation alimentaire est-elle basée sur une formule, des lignes directrices ou d'autres critères ? Veuillez exposer les principaux éléments pris en considération lors de l'évaluation.	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez exposer les principaux éléments.
b. Quelle(s) loi(s) s'applique(nt) à l'évaluation de l'obligation alimentaire ? Donnez si possible un lien vers un site Internet.	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

3. ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION (art. 57 de la Convention)	
a. Quelle(s) loi(s) s'applique(nt) à l'établissement de la filiation dans le contexte des procédures en matière d'obligation alimentaire ? Donnez si possible un lien vers un site Internet.	
b. Quelles sont les méthodes légales d'établissement de la filiation dans le contexte des procédures en matière d'obligation alimentaire ?	<input type="checkbox"/> Établissement de la filiation par présomption ; <input type="checkbox"/> Établissement de la filiation par reconnaissance ; <input type="checkbox"/> Établissement de la filiation par décision judiciaire ; <input type="checkbox"/> Établissement de la filiation par décision administrative ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
c. Veuillez donner un bref aperçu concernant la manière dont la ou les méthode(s) d'établissement de la filiation mentionnée(s) ci-dessus est ou sont appliquée(s) dans le contexte des procédures en matière d'obligation alimentaire.	
d. Veuillez décrire les méthodes scientifiques ou médicales (par ex. test ADN) utilisées pour établir la filiation, y compris les exigences et restrictions et la manière dont elles s'appliquent dans le contexte des procédures en matière d'obligation alimentaire.	
e. Veuillez indiquer les frais généralement liés à l'établissement de la filiation dans [nom de l'État], la personne ou l'entité qui devra les assumer, s'ils peuvent être couverts par l'assistance juridique et s'il existe en la matière des distinctions entre les résidents et les non résidents.	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

**LE NOM DU PAYS AYANT COMPLÉTÉ LE PROFIL APPARAÎTRA À CET ENDROIT
(Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)**

4. À LA SUITE DE LA RECONNAISSANCE D'UNE DÉCISION PAR UN AUTRE ÉTAT (art. 57 de la Convention)	
a. Lorsqu'une décision en matière d'aliments est reconnue par un autre État, [nom de l'État] a-t-il besoin d'en être informé ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
b. La reconnaissance par un autre État affecte-t-elle le statut de la décision initiale dans [nom de l'État] ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier.

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

5. DEMANDES PRÉSENTÉES DIRECTEMENT AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES (SI DISPONIBLE) (art. 37 de la Convention)	
a. Veuillez fournir un aperçu de la façon dont les demandes directes sont présentées en [nom de l'État].	
b. Veuillez fournir des informations relatives aux autorités compétentes en [nom de l'État] auxquelles les demandes directes devraient être présentées.	
c. Veuillez fournir d'autres informations pertinentes concernant les demandes directes en [nom de l'État].	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

6. AUTRES INFORMATIONS POUVANT ÊTRE UTILES (art. 57 de la Convention)	
a. Veuillez décrire, sous forme d'organigramme, les règles à suivre pour obtenir une décision dans [nom de l'État].	
b. Existe-t-il des délais de prescription relatifs à l'exécution des arrérages ? Veuillez spécifier les délais et les références aux lois de [nom de l'État]. (art. 32(5) de la Convention)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier les délais et les extraits des lois de [nom de l'État].
c. Qu'arrive-t-il lorsqu'un débiteur paie un montant mensuellement, mais que le montant déboursé ne couvre pas entièrement l'obligation alimentaire actuelle ainsi que les arrérages ? Comment déterminez-vous quelle dette sera honorée en premier lieu et qui prend une telle décision ?	
d. En présence de plusieurs saisies-arrêts / retenues sur le revenu d'un débiteur, les obligations alimentaires ont-elles priorité sur les autres dettes ?	<input type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Oui, dans certaines circonstances. Veuillez expliquer ; <input type="checkbox"/> Non, veuillez spécifier l'ordre de priorité.
e. Est-il possible de percevoir des intérêts sur les arrérages dans [nom de l'État] ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui.
f. Lorsqu'il est possible de percevoir des intérêts sur les arrérages dans [nom de l'État] y a-t-il des limitations ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, veuillez spécifier les limitations.
g. Comment une demande en matière d'aliments est-elle traitée en vertu des lois de [nom de l'État] sur la faillite ? (Par ex. y a-t-il une différence selon qu'il existe une décision en matière d'aliments ?)	
h. Quelles sont les procédures lorsqu'un débiteur quitte [nom de l'État] ?	<input type="checkbox"/> Aviser l'État requérant initial ; <input type="checkbox"/> Mettre fin aux procédures ; <input type="checkbox"/> Autre, veuillez spécifier.
i. Veuillez donner un bref aperçu de la procédure qui s'applique lorsqu'un créancier ou un débiteur veut former un appel contre une décision dans [nom de l'État].	

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] (Ceci sera fait automatiquement dans la version électronique du Profil.)

FIN DE LA PHASE 2